

Compte-rendu de la réunion du Facilitateur de l'Union Européenne du PFBC avec les Organisations de la Société Civile au Rwanda

Kigali, 25 Août 2016

Introduction

En date du 25 Aout 2016, Mr. Anders Henriksson, le Facilitateur de l'UE du PFBC et Mr. Maxime Nzita Nganga di Mavambu, Facilitateur Délégué (Adjoint) ont rencontré les représentants des organisations de la société civile rwandaise impliquées dans la gestion forestière.

Cette réunion a eu lieu dans les locaux de l'ONG « Association pour la Conservation de la Nature au Rwanda (ACNR) », à Kigali. Elle a regroupé 16 participants représentant les réseaux de la société civile et des ONGs concernées par le PFBC. Parmi les réseaux il y avait notamment :

- Les Réseaux de la Conférence des Ecosystèmes des Forêts Denses et Humide d'Afrique Centrale (**CEFDHAC**) dont :
 - ✓ Le **REFADD** ou Réseau Femmes Africaines pour le Développement Durable s'occupant des questions de genre et de l'autonomisation des femmes en matière de gestion forestière en Afrique Centrale;
 - ✓ Le **REPALEAC** qui est le Réseau des Populations Autochtones et Locales en Afrique Centrale. Ce réseau travaille sur la problématique d'intégration des groupes marginalisés pour la valorisation de leur connaissances traditionnelles et de garantir leur droit d'accès aux ressources forestières;
 - ✓ Le **REJEFAC** ou Réseau des Jeunes d'Afrique Centrale qui vise de faciliter la participation de la jeunesse à la conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale
- Le Forum des ONG Environnementales au Rwanda (**RENGOF/Rwanda Environmental NGOs Forum**)

La réunion a été facilitée par Madame Dancilla Mukakamari, Point Focal National et Coordinatrice Régionale Adjointe du REFADD qui est membre du PFBC.

Déroulement de la réunion

1. Mot du Facilitateur de l'UE du PFBC

Le Facilitateur de l'UE du PFBC a présenté l'objet de sa mission au Rwanda qui était d'échanger avec les acteurs nationaux sur la feuille de route de la Facilitation européenne et particulièrement sur la réunion annuelle des Parties du PFBC prévue à Kigali du 21 au 26 Novembre 2016.

Il a ensuite rappelé l'importance globale que présentent les forêts du Bassin du Congo en tant que deuxième massif forestier au monde après l'Amazonie, raison pour laquelle le PFBC regroupe des acteurs établis dans et en dehors du Bassin dont l'UE qui assure présentement la facilitation. Il a en outre souligné que durant son mandat allant de 2016 à 2017, le but de la Facilitation européenne est de renforcer et développer le PFBC en vue de maintenir sa pertinence depuis sa création à Johannesburg en 2002, et de garantir son rôle de promouvoir les objectifs de conservation et de gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale à travers une facilitation permanente et efficiente.

Le Facilitateur a également noté que pour améliorer l'efficacité du PFBC, la Facilitation européenne a notamment proposé de renforcer la structure de gouvernance en mettant en place un Conseil du Partenariat composé de représentants des collèges d'acteurs, et dans lequel chaque collège sera représenté par deux membres. Vu l'importance que la facilitation européenne accorde au rôle des acteurs non étatiques, la société civile du Bassin du Congo a été placée au second rang des sept collèges dont le fonctionnement sera formalisé lors de la réunion des parties à Kigali. C'est dans ce contexte que la Facilitation européenne envisage de faire participer les organisations de la société civile du Rwanda en tant que pays hôte de la réunion, ainsi que celles de l'Est de la RDC.

2. Mot du Point Focal National et Coordinatrice Régionale Adjointe du REFADD

Le Point Focal du REFADD au Rwanda au nom des participants, a remercié le Facilitateur de l'UE du PFBC pour sa rencontre avec la Société Civile rwandaise et son chaleureux mot de circonstance. Elle a exprimé la satisfaction de la société civile au regard de la volonté de la Facilitation européenne d'impliquer ce groupe d'acteurs dans la mise en œuvre de sa feuille de route. Elle a souligné que la société civile rwandaise a beaucoup d'attentes et que cette rencontre vient à point nommé.

Elle a profité de l'occasion pour remercier ACNR pour avoir accepté d'abriter cette réunion et a également remercié les ONGs présentes pour avoir répondu à l'invitation. Elle a saisi l'occasion de donner aux participants l'opportunité de se présenter et d'introduire brièvement les ONGs qu'ils représentent par rapport à leur implication dans la gestion des forêts.

- ✓ L'Association pour la Conservation de la Nature au Rwanda (**ACNR**). Créée en 1992, Elle est impliquée notamment dans la recherche sur la biodiversité et dans les inventaires dans les Aires Protégées et dans les forêts reliques, dans les revues des politiques et lois nationales forestières et dans l'adaptation aux changements climatiques. ACNR est membre du forum national de la CEFDHAC depuis 1988, membre du REFADD-RWANDA et RENGOF. ACNR a eu la chance de participer à la réunion annuelle du PFBC qui s'est tenue à Douala, Camérout, en 2013.
- ✓ L'Association Rwandaise des Ecologistes (**ARECO-RWANDA NZIZA**) qui intervient dans la gestion communautaire des ressources naturelles et la restauration des paysages dans les zones des Aires Protégées. Elle travaille spécifiquement sur l'autonomisation des femmes et l'intégration du genre dans les politiques pour une gestion durable des écosystèmes forestiers et un développement socio-économique soutenu. ARECO est Point Focal du REFADD au Rwanda, membre du Forum National de la CEFDHAC et RENGOF
- ✓ Jeunesse Ouvrière Catholique(**JOC**) visant le renforcement des capacités et la création d'emplois pour les jeunes. La JOC est Point Focal du REJEFAC et membre du REFADD-RWANDA
- ✓ Hope for community Development Organisation(**HCDO**) qui vise la protection des droits des populations marginalisées particulièrement celles résident dans les zones des AP. Le HCDO est Point Focal du REPALEAC et membre du REFADD-RWANDA
- ✓ L'Action pour la Protection de l'Environnement et la promotion des Filières Agricoles (**APEFA**). Elle est impliquée dans la gestion forestière et la restauration des paysages. Elle assure la Coordination du Forum RENGOF
- ✓ Rural Environment and Development Organization (**REDO**) qui appuie l'intégration des populations marginalisées dans les aires protégées. REDO est Point Focal National Adjoint du REFADD et membre du RENGOF
- ✓ Rwanda Green Initiative (**RGI**) visant l'implication des jeunes dans la lutte contre les changements climatiques.

3. Echanges avec les participants

Après l'introduction de leurs ONGs, les participants ont eu l'occasion de donner leurs points de vue sur le PFBC et sa Facilitation en général, de poser une série de questions d'éclaircissement et de formuler des recommandations notamment en rapport avec la participation des OSC à la réunion des parties du PFBC prévue à Kigali.

Toutes les questions adressées à l'équipe de la Facilitation européenne ont trouvé des réponses satisfaisantes. Parmi les préoccupations soulevées par les participants il y a notamment:

- Ce que la Facilitation européenne envisage de faire pour faciliter les OSC du Rwanda et de l'Est de la RDC à participer quantitativement et qualitativement à la conférence de Kigali. Le souhait est qu'un espace pour les expositions, soit offert gratuitement à ces organisations afin de partager avec les partenaires du PFBC leurs expériences en matière de gestion des forêts du bassin du Congo. Ils ont aussi exprimé la volonté de partager leurs expériences en participant aux différents ateliers thématiques.

A cette question, la Facilitation a répondu qu'elle compte promouvoir les OSC locales, et de ce fait elle étudiera l'option de leur garantir un espace d'exhibition lors de la réunion du PFBC à Kigali. Il a été suggéré d'entrer directement en contact avec Dr. Dany Pokem qui est responsable des aspects logistiques de la conférence.

- Les critères d'adhésion et les avantages d'être membre du PFBC?

Le PFBC compte actuellement plus de 70 membres y compris les OSCs dont le réseau REFADD qui y a récemment adhéré. L'adhésion est volontaire et ouvert aux partenaires ayant un impact dans la gestion durable des forêts du Bassin du Congo.. Les avantages d'être membre sont notamment la représentation dans les collèges et conseil « administratif » ainsi que la participation aux réunions des parties et autres événements du PFBC.

- Question de savoir pourquoi et comment les sept collèges ont été identifiés et s'il existe des Termes de référence développés pour ces deux organes?

Etant donné que les activités antérieures du PFBC se sont limitées à des rencontres des partenaires sans forcément un suivi efficace suite notamment à leur nombre croissant, il fallait donc une nouvelle approche de gouvernance organique du PFBC qui part des collèges au conseil, lequel peut se réunir à tout moment sans attendre les réunions annuelles des parties.

Les collèges ont été proposés en fonction de leurs spécificités en matière de gestion durable des forêts d'Afrique Centrale en général et particulièrement le rôle qu'ils peuvent jouer dans les thématiques prioritaires proposées dans la feuille de route de la Facilitation européenne.

Les sept collèges sont: (1) Organisations régionales et Etats membres, (2) Organisations de la Société Civile du Bassin du Congo; (3) Organisation Internationales; (4) Secteur Privé, (5) Donateurs y compris les pays et institutions multilatérales; (6) Institutions d'enseignement et de recherché; (7) Organisation intergouvernementales. Ces collèges seront discutés et adoptés lors de la prochaine réunion du PFBC en Novembre 2016. Quant aux termes de référence des collèges et du conseil « administratif », ils seront respectivement développés après par les membres des collèges et les membres du conseil.

- Le statut du PFBC étant donné qu'il n'est pas un bailleur de fonds que les acteurs peuvent approcher, alors qu'on sait que certains pays développés et institutions bilatérales et multilatérales, notamment les USA, le Canada, la France, l'Union Européenne, etc... ont déjà fait des engagements de financement envers le PFBC. A quoi sert cet argent?

Le PFBC n'est pas un partenaire financier et ne gère aucun fond. Les financements servent à faciliter le travail du Facilitateur et son équipe dans l'organisation des différentes réunions et consultations, salaires, etc.

- La question de savoir comment le PFBC peut aider à résoudre certaines questions transversales notamment les droits des populations autochtones et locales qui ne sont pas suffisamment prises en compte dans certains pays

La Facilitation a répondu que ces questions peuvent être discutées au niveau des collèges qui sont des espaces appropriés prévus par la Facilitation européenne

La réunion qui a commencé à 14h30 a clos ses travaux à 15h30.

Préparé par

Dancilla Mukakamari , Point Focal du REFADD/ Rwanda

ANNEXES

1. Liste des participants

N0	Noms	Institution	Position	Tel
01	Hagumimana Etienne	REFEFAC/JOC/FMP	Coordinateur	+250788355432
02	Niyomugabo Ildephonse	REPALEAC/HCDO	Coordinateur National	+250784115333
03	HABIMANA Jacques	APEFA	M/E Officer	+250783267644
04	Nzabonimpa Oscar	RENGOF	Président	+250788305736
05	Serge Joram Nsengimana	ACNR	Directeur Exécutif	+2507885830015
06	Gashumba Damascene	REDO	Directeur Exécutif	+250 7888408910
07	Bicamumpaka Aloys	ARECO	Adm/Finance	+ 250 78863333409
08	Mujawayezu M. Louise	RGI	Chargé de Projet	+250 788662941
09	Mukakamari Dancilla	REFADD	PF National et Coordinatrice Régionale Adjointe	+250788521732
10	Uwimbabazi Betty	REDO	Comptable	+250 783440984
11	Umukunzi Liliane	ARECO	Assistant au Programme	+250783051273
12	Micomyiza Gilbert	ACNR	Volontaire	+250 788689526
13	Léocadie Nyirankunzimana	ACNR	Charge de Communication	+ 250788971899
14	Akayezu Providence	ACNR	Stagiaire	+250783172651
15	Tuyishime Josine	ACNR	Stagiaire	+250 784029752
16	Pascal Hakizimana	ACNR	Stagiaire	+250 788866542
17	Anders Henriksson	PFBC	Facilitateur	
18	Maxime Nzita	PFBC	Facilitateur Délégué	
19	Damascene Hakuzimana	PFBC/RAPAC	Chargé de Communication	

2. Photos

